

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 24

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Créations d'établissements

999 126 402 RCS Bourg-en-Bresse.

COCONUT.

Forme : Société Civile Immobilière.

Administration : Gérant : BACHMANN Adrien François Joseph nom d'usage : BACHMANN.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 13 a, Chemin Du Levant, 01210 Ferney-Voltaire.

Activité : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. L'apport, l'acquisition, la constitution de tout portefeuille de valeur mobilières, de toutes parts de société civile ou société civile de placement immobilier, de tout compte ou livret d'épargne, de tout bon de capitalisation, comptes titres, créances, compte courant d'associé, contrat d'épargne ou produit financier de quelque forme ou nature que ce soit. La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou groupements. La gestion et l'administration de ces produits, la location, la location de titres, la mise à disposition. L'arbitrage, et d'une manière générale tous actes de disposition desdits titres, actions, parts sociales, créances, comptes et produits financiers. L'octroi de toutes garanties mobilières ou immobilières consenties sur des actifs de la société. L'aliénation et notamment la vente de ces biens et droits même dans le cas où ceux ci constituent l'ensemble de l'actif social (dès lors qu'elle intervient de façon occasionnelle et sans revêtir un quelconque caractère habituel ni commercial). La mise à disposition, à titre gratuit et/ou pour une période indéterminée, de tout ou partie des actifs immobiliers et logements détenus par la société au profit du ou des gérants ou de leur descendants ou ascendants ou tout autre associé. La production, la gestion, la remise et la perception de compléments ou de substituts de revenus ou de capitaux aux associés fondateurs, ou au membre de leur famille qui seraient identifiés dans ce besoin. Organiser ou favoriser la transmission patrimoniale au sein de la famille des associés. Recevoir des capitaux provenant du dénouement de tous contrats d'assurance vie, contrats de prévoyance, ou contrats d'assurance-groupe..

Date de commencement d'activité : 11 décembre 2025.